

## ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée que le bien décrit ci-après a été vendu par la Ville à l'entreprise 9152-4645 Québec inc., tel qu'autorisé par la résolution numéro 25725-05-24 adoptée lors de la séance ordinaire du 13 mai 2024.

Bien : Lot 6 610 611 du cadastre du Québec

Localisation : Partie du cadastre de rue de la rue de la Seigneurie

Ce bien a été vendu pour la somme de 19 000 \$, conformément à l'évaluation effectuée par un évaluateur agréé.

Cet avis est publié conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1 de *la Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 12 JUILLET 2024.

Caroline Dion, notaire  
Greffière